

SÉANCE DU MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2019

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Gabriel Voirol (PLR), président

Scrutateurs : Bernard Varin (PDC), Nicolas Maître (PS)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement

Excusés : David Balmer (PLR), Florence Boesch (PDC), Mélanie Brülhart (PS), Damien Chappuis (PCSI), Vincent Eschmann (PDC), Ernest Gerber (PLR), Alain Lachat (PLR), Murielle Macchi-Berdat (PS), Nicolas Maître (PS), Romain Schaer (UDC), Alain Schweingruber (PLR) et Jean-Daniel Tschan (PCSI)

Suppléants : Alain Bohlinger (PLR), Jean-Pierre Faivre (PDC), Valérie Bourquin (PS), Blaise Schüll (PCSI), Michel Saner (PDC), Michel Etique (PLR), Fabrice Macquat (PS), Ami Lièvre (PS), Jean Lusa (UDC), Michel Tobler (PLR) et Monika Kornmayer (PCSI)

(La séance est ouverte à 14h15 en présence de 59 députés et de l'observateur de Moutier.)

Département de l'environnement (suite)**16. Postulat no 407**

**Accès aux véhicules agricoles dans le secteur de la Grand Fin
Claude Gerber (UDC)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose d'accepter le postulat.

Au vote, le postulat no 407 est accepté par 49 voix contre 1.

18. Question écrite no 3233

**Pêche, kayak, chasse et biodiversité
Baptiste Laville (VERTS)**

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

19. Question écrite no 3235

**Malfaçon sur l'A16
Philippe Rottet (UDC)**

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

20. Question écrite no 3237

**L'arrière des trains est trop souvent visible en gare de Delémont !
Nicolas Maître (PS)**

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

Département des finances

21. Modification du décret concernant la commission cantonale des recours en matière d'impôts (deuxième lecture)

Au vote, en deuxième lecture, la modification du décret est adoptée par 53 députés.

22. Modification du décret d'organisation du Gouvernement et de l'administration cantonale en vue de réorganiser le secrétariat de ladite commission (deuxième lecture)

Au vote, en deuxième lecture, la modification du décret est adoptée par 48 députés.

23. Arrêté concernant le budget et la quotité de l'impôt pour l'année 2020

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Propositions d'amendements :

Fonctionnement :

23.01 Rubriques 100.3102.00, 100.4250.00 et 100.4260.01 (p. 93) – CHA / Journal officiel

Gouvernement et minorité de la commission :

Digitalisation du Journal officiel (= projet de budget)

Rubrique 100.3102.00 : 142'000 francs

Rubrique 100.4250.00 : -105'000 francs

Rubrique 100.4260.01 : -243'000 francs

Majorité de la commission :

Maintien du Journal officiel en version papier

Rubrique 100.3102.00 : 205'000 francs

Rubrique 100.4250.00 : -132'000 francs

Rubrique 100.4260.01 : -315'000 francs

Au vote, la proposition de la majorité de la commission est acceptée par 36 voix contre 21.

23.02 Rubriques XXX.3103.00 – Diverses UA / Abonnements au Quotidien jurassien

Gouvernement et majorité de la commission :

Projet de budget

Rubrique XXX.3103.00 : 29'000 francs

Minorité de la commission :

Maintien des abonnements au Quotidien jurassien, pour un montant de 2'000 francs

Rubrique XXX.3103.00 : 31'000 francs

Au vote, la proposition de la minorité de la commission est acceptée par 33 voix contre 21.

23.03 Rubrique 120.3100.00 (p. 98) – ECT / Fournitures de bureau

Gouvernement et minorité de la commission :

Projet de budget

Rubrique 120.3100.00 : 120'000 francs

Majorité de la commission :

Maintien d'un fournisseur jurassien pour les fournitures de bureau

Rubrique 120.3100.00 : 130'000 francs

Proposition du groupe PLR :

Augmentation de 30'000 francs de cette rubrique

Rubrique 120.3100.00 : 150'000 francs

Au vote :

- la proposition du groupe PLR l'emporte, par 33 voix contre 23, sur celle de la majorité de la commission;
- la proposition du groupe PLR est acceptée par 47 voix contre 0 pour la proposition du Gouvernement et de la minorité de la commission.

23.04 Rubriques 790.3638.00 (p. 101) – COP / Aide au tiers-monde – subvention FICD

Commission et Gouvernement :

Retour au montant correspondant au premier projet de budget du 25 octobre

Rubrique 790.3638.00 : 230'000 francs.

Cette proposition est acceptée tacitement.

23.05 Rubriques 220.3633.01 et 220.4632.01 (p.105) – OAS / Contribution aux primes d'assurance maladie

Gouvernement et minorité 2 :

Projet de budget

Rubrique 220.3633.01 : 54'098'000 francs

Rubrique 220.4632.01 : - 9'622'600 francs

Majorité de la commission :

Retour au montant correspondant au premier projet de budget du 25 octobre, soit 80 francs pour les enfants et 180 francs pour les jeunes adultes (+ 20 francs) :

Rubrique 220.3633.01 : 55'778'000 francs

Rubrique 220.4632.01 : - 10'168'600 francs

Minorité 1 de la commission :

Subvention de 70 francs pour les enfants et 170 francs pour les jeunes adultes (+ 10 francs) :

Rubrique 220.3633.01 : 54'938'900 francs

Rubrique 220.4632.01 : - 9'895'900 francs

La proposition de la minorité 1 de la commission est retirée.

Au vote, la proposition de la majorité de la commission est acceptée par 55 députés.

23.06 Rubrique 200.3634.01 (p. 119) – Hôpital du Jura – Prestations d'intérêt général

Gouvernement et minorité de la commission :

Projet de budget

Rubrique 200.3634.01 : 56'263'000 francs

Majorité de la commission :

Réintroduction du montant correspondant au premier projet de budget du 25 octobre 2019, soit augmentation de 300'000 francs

Rubrique 200.3634.01 : 56'563'000 francs

La minorité de la commission retire sa proposition.

Au vote, la proposition de la majorité de la commission est acceptée par 58 députés.

23.07 Rubrique 320.3635.00 (p. 131) - ECR / Subvention cantonale pour l'élevage de bétail

Gouvernement :

Projet de budget

Rubriques 320.3635.00 : 696'500 francs

Majorité de la commission :

Réintroduction du montant correspondant au premier projet de budget du 25 octobre 2019, soit augmentation de 300'000 francs

Rubriques 320.3635.00 : 996'500 francs

Minorité de la commission :

Augmentation de 150'000 francs de la rubrique

Rubriques 320.3635.00 : 846'500 francs

La minorité de la commission retire sa proposition.

Au vote, la proposition de la majorité de la commission est acceptée par 57 députés.

23.08 Rubriques 54X.3020.00 et 54X.305X.00 (p. 165 à 170) – SFP / Penum des enseignants du SFP

(Raphaël Ciocchi (PS) se récusé sur ce point.)

Gouvernement et minorité de la commission :

Augmentation du penum à 24 périodes à la rentrée d'août 2020 correspondant à 2,3 EPT sur le budget 2020 et -5,6 EPT dès 2021 (=projet de budget)

Rubriques 54X.3020.00 et 54X.305X.00 : 41'313'200 francs

Majorité de la commission :

Maintien du penum à 23 périodes dès la rentrée d'août 2020. Réintroduction des montants figurant au projet de budget du 25 octobre

Rubriques 54X.3020.00 et 54X.305X.00 : 41'669'200 francs

La minorité de la commission retire sa proposition.

Au vote, la proposition de la majorité de la commission est acceptée par 57 députés.

23.09 Rubriques par nature 30 – Personnel de l'Etat

Gouvernement :

Projet de budget

Rubrique par nature 30 : 270'066'400 francs

Majorité de la commission :

Diminution de 1,5 million de l'ensemble de la masse salariale (personnel administratif et enseignants). Centralisation de l'effet net dans le centre d'imputation du Gouvernement pour l'application.

Rubrique par nature 30 : 268'566'400 francs
par la nouvelle rubrique 101.3010.05

Minorité de la commission :

Réduction de la masse salariale de 500'000 francs concernant exclusivement le personnel administratif. Centralisation de l'effet net dans le centre d'imputation du Gouvernement pour l'application.

Rubrique par nature 30 : 269'566'400 francs
par la nouvelle rubrique 101.3010.05

Proposition du groupe VERTS et CS-POP :

Diminution de 1 million de l'ensemble de la masse salariale (personnel administratifs et enseignants). Centralisation de l'effet net dans le centre d'imputation du Gouvernement pour l'application.

Rubrique par nature 30 : 269'066'400 francs
par la nouvelle rubrique 101.3010.05

La minorité de la commission retire sa proposition.

Au vote :

- la proposition de la majorité de la commission l'emporte, par 38 voix contre 19, sur la proposition du groupe VERTS et CS-POP;
- la proposition de la majorité de la commission est acceptée par 43 voix contre 14 en faveur de la proposition du Gouvernement.

23.10 Rubriques XXX.3132.00 - Toutes les UA / Mandats et expertises

Gouvernement :

Projet de budget

Rubriques XXX.3132.00 : 2'694'300 francs

Commission :

Réduction de 5% du montant global pour les mandats et expertises. Centralisation de l'effet net dans le centre d'imputation du Gouvernement pour l'application.

Rubriques XXX.3132.00 : 2'559'600 francs
par la nouvelle rubrique 101.3132.05

Au vote, la proposition de la commission est acceptée par 55 députés.

Investissements :

23.11 Rubrique 320.5650.00 (p. 193) – ECR / Subventions à des tiers pour améliorations foncières

Commission et Gouvernement :

Réintroduction du montant correspondant au premier projet de budget du 25 octobre 2019, soit augmentation des dépenses de 300'000 francs.

Rubrique 320.5650.00 : 3'200'000 francs

Cette proposition est acceptée tacitement.

23.12 Rubriques 410.5620.00, 410.5720.00 et 410.6700.00 (p. 196 et 197) – ENV / Subventions cantonales et fédérales pour des ouvrages de protection contre les crues

Gouvernement et majorité de la commission :

Projet de budget

Rubrique 410.5620.00 : 2'000'000 francs

Rubrique 410.5720.00 : 6'890'000 francs

Rubrique 410.6700.00 : -6'890'000 francs

Minorité de la commission :

Suppression de la subvention pour le projet de protection contre les crues de la STEP de Soyhières

Rubrique 410.5620.00 : 1'900'000 francs
Rubrique 410.5720.00 : 6'715'000 francs
Rubrique 410.6700.00 : -6'715'000 francs

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la majorité de la commission est acceptée par 37 voix contre 18.

23.13 Rubriques 420.5010.00 et 420.6300.00 (p. 199 et 203) – SIN / Aménagement du réseau routier – Traversée de Courroux

Commission et Gouvernement :

Introduction d'un montant pour entamer les travaux de la traversée de Courroux, soit augmentation de 400'000 francs de dépenses et 77'700 francs de subvention fédérale, soit un effet net de 322'300 francs.

Rubrique 420.5010.00 : 400'000 francs
Rubrique 420.6300.00 : -77'700 francs

Cette proposition est acceptée tacitement.

23.14 Rubriques 420.5010.00 et 420.6300.00 (p. 199 et 203) – SIN / Aménagement du réseau routier – Aire d'accueil des gens du voyage

Gouvernement et minorité de la commission :

Projet de budget

Rubrique 420.5010.00 : 0.
Rubrique 420.6300.00 : 0.

Majorité de la commission :

Réintroduction du montant correspondant au premier projet de budget du 25 octobre 2019 pour l'aménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage, soit augmentation de 350'000 francs de dépenses et 175'000 francs de subvention fédérale.

Rubrique 420.5010.00 : 350'000 francs
Rubrique 420.6300.00 : -175'000 francs

La minorité de la commission retire sa proposition et le Gouvernement se rallie à la proposition de la majorité de la commission.

La proposition de la majorité de la commission est acceptée tacitement.

23.15 Rubriques 420.5010.00 et 420.6300.00 (p. 199 et 203) – SIN / Aménagement du réseau routier – Mesures écologiques

Gouvernement et majorité de la commission :

Réalisation de barrages et de passages à batraciens sur la RC 1501, entrée sud de Dampheux (= projet de budget)

Rubrique 420.5010.00 : 700'000 francs
Rubrique 420.6300.00 : -455'000 francs

Minorité de la commission :

Report de la réalisation des passages et barrages à batraciens sur la RC 1501, à Dampheux

Rubrique 420.5010.00 : 0 franc
Rubrique 420.6300.00 : 0 franc

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la majorité de la commission est acceptée par 48 voix contre 9.

23.16 Rubriques 430.5040.00 (p. 206) – SIN-SBD / Constructions-transformations de bâtiments – SAS de sécurité à l’Hôtel du Parlement

Gouvernement et minorité de la commission :

Projet de budget

Rubrique 430.5040.00 : 50'000 francs

Majorité de la commission :

Report de la réalisation d’un sas d’entrée

Rubrique 430.5040.00 : 0 franc

Au vote, la proposition de la majorité de la commission est acceptée par 47 voix contre 11.

23.17 Toutes les rubriques

Proposition de Raoul Jaeggi (Indépendant) :

Réduction de 1 % du montant de toutes les rubriques du budget, soit une réduction de 5,6 millions.

Au vote, cette proposition est refusée par 48 voix contre 2.

Réserve de politique budgétaire :

23.18 Rubrique 600.4894.00 (p. 175) – TRG / Réserve de politique budgétaire

Gouvernement et majorité de la commission :

Projet de budget

Rubriques 600.4894.00 : -2'500'000 francs

Minorité de la commission :

Prélever un montant supplémentaire dans la réserve de politique budgétaire - 3 afin de respecter le frein à l’endettement.

Rubrique 600.4894.00: *Montant déterminé en séance*

Le frein à l’endettement étant respecté à l’issue de l’examen de détail, la proposition de la minorité de la commission est caduque.

Tous les articles de l’arrêté, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, l’arrêté est adopté par 55 députés.

La séance est levée à 18.35 heures.

Delémont, le 19 décembre 2019

Le président :
Gabriel Voirbl



Le secrétaire :
Jean-Baptiste Maître



Annexes : - Motions nos 1294 à 1297
- Interpellations nos 922 et 923
- Questions écrites nos 3250 à 3254